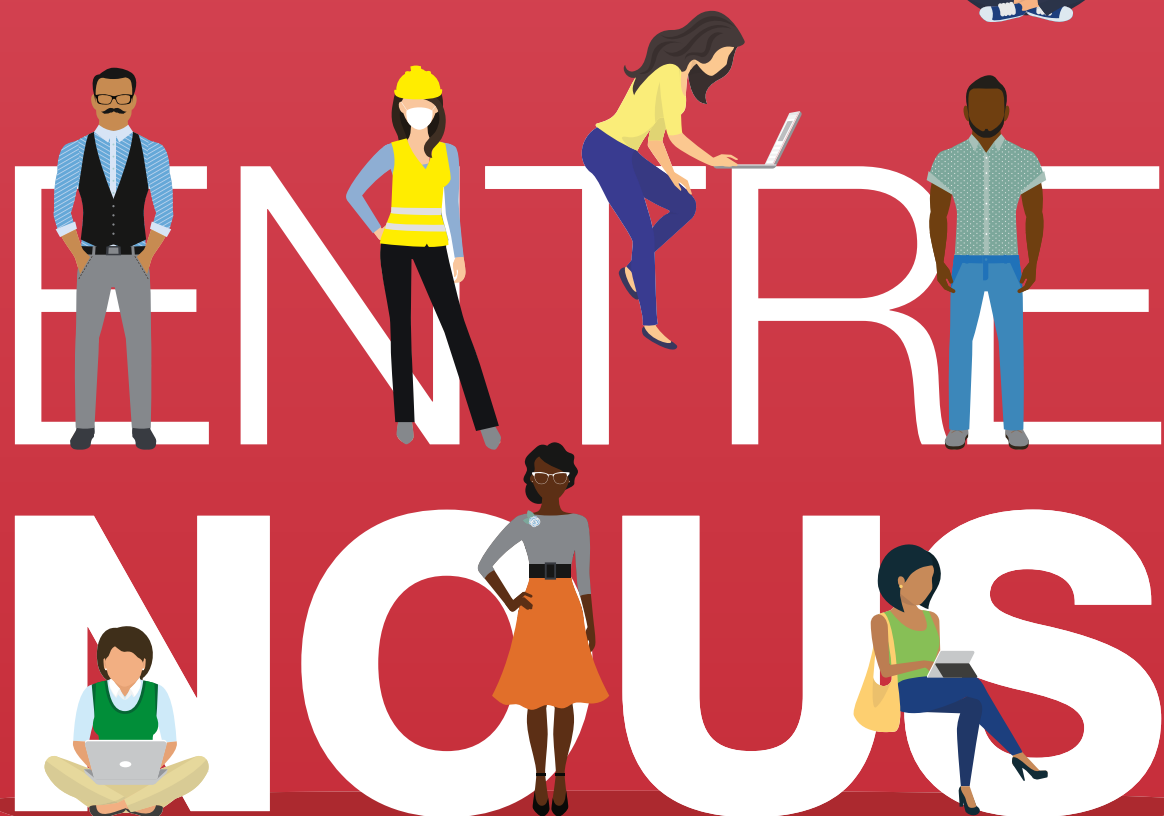




▶ DEVEENEZ ACTEUR
DE VOTRE **PARCOURS**
PROFESSIONNEL



#227

AVRIL 2021

- ▶ Sécuriser et optimiser votre parcours professionnel
- ▶ Manpower Training : entraînez-vous et enrichissez vos connaissances
- ▶ Connaissez-vous Manpower Academy ?
- ▶ MyPath®
- ▶ Enquêtes de satisfaction
- ▶ MyCoopt : parrainez un Talent
- ▶ Vos avantages
- ▶ Hotline intérimaires



Manpower®

Favoriser le développement de vos compétences et de votre employabilité, c'est notre priorité chez Manpower !

Pour sécuriser et optimiser votre parcours professionnel, découvrez les opportunités qui s'offrent à vous.



► L'entretien professionnel...

... pour vous projeter

Profitez de cet échange privilégié avec votre agence pour **faire le bilan de votre parcours**, identifier vos besoins et envisager de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle.

★ **Pour en savoir plus, rapprochez-vous de votre agent Manpower**

► Le Compte Personnel Formation (CPF)...

... pour développer de nouvelles compétences

Votre compte CPF vous donne droit tout au long de votre vie active à **des formations visant un diplôme, un titre ou une certification** (selon liste officielle). Vos droits acquis au titre du CPF sont crédités en euros et utilisables pour contribuer à votre développement. Créez votre compte sans attendre !

★ **En savoir plus sur le CPF**

► Le Projet de Transition Professionnelle...

... pour vous reconverter

Il s'agit d'une modalité particulière de mobilisation du Compte Personnel de Formation, permettant aux salariés de bénéficier de formations certifiantes pour changer de profession. En 2020, **48 salariés intérimaires Manpower ont bénéficié de 24 293 heures de formation** sur ce dispositif.

► Le Conseil en Évolution Professionnelle...

... pour mieux rebondir

Vous pouvez **être accompagné dans la mise en œuvre de votre projet de formation par un conseiller en évolution professionnelle**. Il pourra également vous assister pour le montage de votre dossier de financement.

★ **En savoir plus**

► Le Contrat Alternance Reconversion...

... pour vous reconstruire

Il permet aux **salariés intérimaires victimes d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle** de sécuriser leur retour à l'emploi, par le biais d'actions de formation visant le développement des compétences, la reconnaissance d'une qualification reconnue ou l'obtention d'une certification.

Conclu pour une durée de 12 mois maximum, il est mis en place conjointement entre le service formation de Manpower, le FASTT et votre agence.

★ **Rapprochez-vous de votre agence pour étudier les possibilités de mise en œuvre.**

► Sécuriser et optimiser votre parcours professionnel

Manpower Training : entraînez-vous et enrichissez vos connaissances

Connaissez-vous Manpower Academy ?

MyPath®

Enquêtes de satisfaction

MyCoopt : parrainez un Talent

Vos avantages

Hotline intérimaires



Manpower®

Manpower Training : entraînez-vous et enrichissez vos connaissances



Notre plate-forme gratuite et innovante pour vous aider à développer vos compétences à votre rythme, à travers un large catalogue de cours et vidéos.

Connectez-vous à Manpower Training depuis votre espace personnel Mon Manpower.

☆ Un souci pour vous connecter ?
Téléchargez notre guide de connexion

Connaissez-vous Manpower Academy ?



Avec près de **100 personnes dédiées au service de l'apprentissage**, travaillant avec **plus de 1 000 organismes de formation**, Manpower Academy concentre l'ensemble des expertises formation au sein de Manpower pour :

- **développer les compétences** pour favoriser le maintien et l'évolution dans l'emploi,
- **adapter les compétences** pour faciliter l'accès à l'emploi,
- **créer des qualifications** au plus près des besoins des entreprises,
- **renforcer les compétences** pour faciliter l'intégration.

☆ Découvrez nos formations

2020 EN CHIFFRES



26 000 intérimaires formés sur plus de 400 intitulés de formation, dont 900 intérimaires avec notre organisme interne.



4 340 CDI intérimaires ont bénéficié d'une formation, ainsi que **2 372 Alternants**.



21 250 connexions sur Manpower Training, notre plate-forme gratuite de e-formation.



➤ Sécuriser et optimiser votre parcours professionnel

➤ **Manpower Training : entraînez-vous et enrichissez vos connaissances**

➤ **Connaissez-vous Manpower Academy ?**

➤ MyPath®

➤ Enquêtes de satisfaction

➤ MyCoopt : parrainez un Talent

➤ Vos avantages

➤ Hotline intérimaires



Manpower®

J'ai enfin trouvé ma voie et acquis une expérience valorisante avec MyPath®

Jasmine, Talent chez Manpower

Révéler vos potentiels, construire votre parcours personnalisé et vous assurer l'emploi, c'est tout le sens de notre démarche MyPath® / Agent des Talents.

Cette mission, ce sont nos Talents qui en parlent le mieux !

☆ Découvrez les témoignages de Lénéï, Vanessa, Patrick, Walid... pour lesquels MyPath® a transformé le quotidien.

MyPath®



► Merci de votre confiance !



En 2020, vous avez été plus de **30 000** à répondre à nos enquêtes de satisfaction.

Vous êtes **90%** à vous déclarer satisfaits de la prestation de **Manpower** : nous sommes fiers de ce résultat et vous remercions de votre participation, votre avis compte pour nous.

Nous comptons sur vous en 2021 pour continuer à répondre à nos enquêtes et ainsi participer à l'amélioration de nos services.

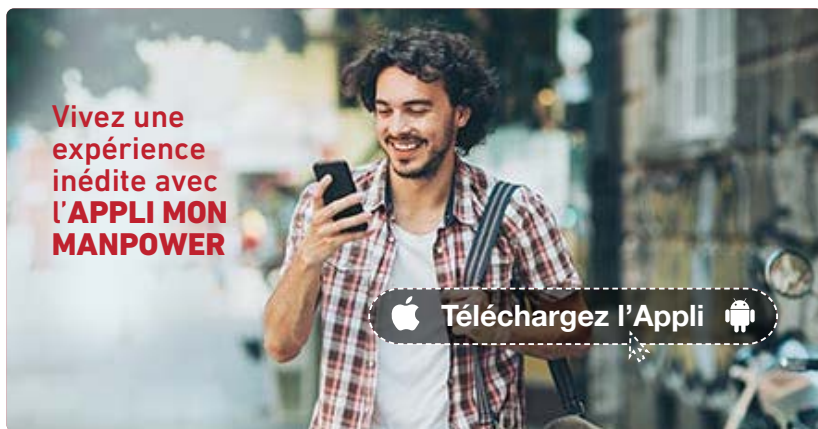
► Parrainez un Talent : recevez 150€ Cooptez le candidat idéal mycoopt'

Vous connaissez un Talent ? C'est simple : proposez-nous des candidats aux compétences recherchées par votre agence et recevez 150€ bruts par coopté(e).

☆ Complétez le bulletin de parrainage

- Sécuriser et optimiser votre parcours professionnel
- Manpower Training : entraînez-vous et enrichissez vos connaissances
- Connaissez-vous Manpower Academy ?
- **MyPath®**
- **Enquêtes de satisfaction**
- **MyCoopt' : parrainez un Talent**
- Vos avantages
- Hotline intérimaires

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : www.fastt.org • AKTO - www.akto.fr • Prévoyance : www.intérimairesprevoyance.fr - Tél. : 0 974 507 507
• CSEC Manpower - Tél. : 01 77 61 21 30 - www.csecmanpower.com • CSE CENTRE-EST - Tél. : 04 78 89 22 36 - contact@cseccentreestmanpower.com • CSE NORD - Tél. : 03 20 52 09 73 - csemanpowernord@orange.fr
• CSE ILE-DE-FRANCE - Tél. : 01 53 25 06 50 - infocse@manpoweridf.fr • CSE OUEST - Tél. : 02 51 83 70 71 - info@cse-ouest-manpower.com • CSE SUD - Tél. : 05 61 49 30 00 - contact@csesudmanpower.com
• CSE SIÈGE - csesiege.manpower.fr. La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site informations Sociales.



RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS SUR

Entre Nous



CHAQUE JOUR // FAISONS GRANDIR LA CONFIANCE

Lettre Entre Nous n°227, Avril 2021 - Manpower France SAS au capital de 50 000 000 € - RCS Nanterre 429 955 297 - Siège social : 13 rue Ernest Renan - 92000 Nanterre. Tél. : 01 57 66 10 00 - Garant financier (Art. L.1251-49 et suivants du Code du Travail) BNP Paribas - 37/39 rue d'Anjou - 75008 Paris. entre.nous@manpower.fr - Directeur de la publication : Direction Marketing Communication de ManpowerGroup - Réalisation : Dialogues Conseil - N° ISSN : 1626-8563.

- Sécuriser et optimiser votre parcours professionnel
- Manpower Training : entraînez-vous et enrichissez vos connaissances
- Connaissez-vous Manpower Academy ?
- MyPath®
- Enquêtes de satisfaction
- MyCoopt : parrainez un Talent

➤ Vos avantages

➤ Hotline intérimaires

